



EN BREF :

- Tipule des prairies : état de la situation.

TIPULE DES PRAIRIES : BILAN DE LA SITUATION

État de la situation

En date d'aujourd'hui, la Financière agricole a reçu 10 avis de dommages causés par la tipule des prairies par comparaison avec 16 à la même date en 2009. Le tableau présente la liste de toutes les municipalités où des dommages ou des populations élevées de tipules des prairies nous ont été rapportés jusqu'à maintenant :

Région	Municipalités
Bas-Saint-Laurent	Mont-Carmel Sayabec Saint-Onésime-d'Ixworth Saint-Narcisse-de-Rimouski
Chaudière-Appalaches	Frampton Sainte-Marguerite Saint-Éphrem-de-Beauce Saint-Fabien-de-Panet Saint-Frédéric Saint-Henri Saint-Joseph-de-Beauce Saint-Odilon-de-Cranbourne Saints-Anges
Estrie	Bury Frontenac Saint-Malo

Les larves de tipule des prairies risquent encore d'être très actives cette semaine et pourraient causer des dommages importants dans les champs où les populations sont élevées. À partir de la semaine prochaine, elles devraient toutefois cesser progressivement de s'alimenter et de causer des dommages aux cultures.

Opération tipule : votre collaboration est importante

Nous invitons les producteurs, les regroupements de producteurs, les conseillers et les partenaires de l'industrie à nous signaler les cas d'infestation ou de dommages. À cet effet, le RAP a conçu un formulaire de signalement d'utilisation simple, rapide et avec le minimum d'écriture. Ce formulaire faisait partie intégrante de l'avertissement No 02 du 31 mai 2010. Vous pouvez également le télécharger en cliquant sur le lien qui suit (page 3) : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02gc10.pdf>

Nous vous suggérons de télécopier le formulaire complété à l'un des trois responsables identifiés au bas de celui-ci. Si vous êtes dans l'impossibilité de télécharger le formulaire et de le transmettre par télécopieur, vous pouvez contacter par téléphone l'un des responsables et lui fournir verbalement toute information sur la découverte d'un nouveau foyer d'infestation. Ces données seront ajoutées à la banque de données du RAP sur ce ravageur.

Texte rédigé par : Claude Parent avec la collaboration de Geneviève Labrie

Coordonnées du groupe de travail : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Collaborateurs_Tipule2010.pdf

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – grandes cultures – 14 juin 2010

